

- APPEL A CANDIDATURE BMX 2018 - Trophée de France BMX

Dans le cadre de la saison 2018 de BMX, les appels à candidatures sont ouverts pour le Trophée de France de BMX. **Celles-ci concernent uniquement les collectivités d'accueil ayant un club local comme support technique.**

A ce titre, merci de bien vouloir suivre la procédure de candidature suivante :

1. L'imprimé « *Intention de candidature* » est à retourner, dûment tamponné et signé par les Comités Régionaux, à la FFC, au Département des Activités Sportives **avant le 20 octobre 2015,**
2. A réception de cette intention de candidature, nous vous enverrons le cahier des charges de l'épreuve,
3. Vous devrez renvoyer le cahier des charges signé (par la collectivité, le club support et le Comité Régional) et accompagné du chèque d'acompte (qui vous sera restitué en cas de non retenue) **avant le 20 novembre 2015** afin que votre candidature soit validée et soit examinée.

Tout cahier des charges qui ne sera pas signé et/ou non accompagné du chèque d'acompte ne sera pas retenu pour examen des candidatures.

Cette épreuve à ses propres spécificités qui se décomposent de la manière suivante :

Le Trophée de France de BMX

Le Trophée de France de BMX est une épreuve qui accueille les pilotes âgés de 14 ans et moins. Cette épreuve qui se déroule le dernier week-end du mois de Juin, regroupe les catégories Challenge de 8 ans et moins jusqu'à Minime (9 catégories).

La piste de BMX utilisée pour la compétition est une piste adaptée à la pratique des pilotes âgés de 14 ans et moins.

L'appel à candidature concerne uniquement les collectivités d'accueil ayant un club local comme support technique.

Les points forts :

- 800 pilotes sont présents sur cet évènement,
- 3000 spectateurs par jour,
- Pilotes venant de toute la France et hors métropole (Réunion, Guadeloupe),
- Epreuve sur deux jours